

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 5: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le Collectionneur et généalogiste suisse

Artikel: Etude sur le "Fasciculus Temporum" [Suite]

Autor: Werner, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-387316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER SCHWEIZER SAMMLER UND FAMILIENFORSCHER

Le Collectionneur et généalogiste suisse

Bücher, Ex-libris, Graphik, etc.

Organ der
Schweizer Bibliophilen Gesellschaft, der
Vereinigung schweiz. Bibliothekare und
der schweiz. Gesellschaft für Familien-
forschung

Livres, Ex-libris, Estampes, etc.

Organe de la
Société suisse des bibliophiles, de
l'Association des Bibliothécaires suisses
et de la Société suisse d'études
généalogiques

Herausgeber: Dr. Wilh. J. Meyer

Verleger: Apiarius-Verlag (Paul Haupt), Bundesgasse 34, Bern

Etude sur le „Fasciculus Temporum“

édition de Henri Wirczburg, moine au prieuré de Rougemont (1481)

par Rob. Werner (suite)

Depuis 1470 environ, de nombreux imprimeurs ambulants («Wanderdrucker») parcouraient les pays d'Europe avec des imprimeries transportables, à l'aide desquelles ils publiaient des ouvrages dans tous les endroits où ils espéraient pouvoir écouler leur marchandise. (Pour le dire en passant, on évalue à 40 000 le nombre des écrits qui ont été imprimés avant 1500, soit dans les cinquante à soixante années qui ont suivi la découverte de l'imprimerie¹³).

Wirczburg, qui imprima un calendrier à Genève avec Steinschaber, possédait-il une presse transportable? Nous ne savons. Le calendrier de 1479 et le *Fasciculus* de 1481 ne sont pas imprimés avec les mêmes caractères. Mais les lettres, dans ces deux volumes, ont des ressemblances indéniables: il y a, entre elles, une parenté évidente. Dans les deux ouvrages, par exemple, les

¹³) L. Hain: «Repertorium bibliographicum»: Introduction.

points sur les *i* sont remplacés par de petits traits obliques (ressemblant à des accents aigus), que Wirzburg paraît avoir affectionnés spécialement. D'autres signes caractéristiques, par contre, ne se trouvent que dans le *Fasciculus* et pas dans le calendrier de 1479 : c'est le cas, en particulier, d'un H majuscule, orné d'un crochet qui semble posé au bas de la lettre, à gauche.

Ces divergences et ces ressemblances n'ont d'ailleurs rien d'étonnant : les imprimeurs fabriquaient eux-mêmes, en général, leurs caractères typographiques et donnaient aux lettres des « tours » particuliers qui les distinguaient des lettres employées par d'autres confrères.

En tout état de cause, un fait certain est que la petitesse, l'humilité de Rougemont ne sont nullement une preuve que le *Fasciculus* n'y a pas été imprimé. On peut fort bien supposer que, voulant jouir du calme nécessaire pour composer une œuvre de longue haleine, Wirzburg, qui était moine, avait quitté le prieuré clunisien de Saint-Victor à Genève et s'était retiré dans celui de Rougemont pour y travailler en paix¹⁴).

De plus — argument capital à notre avis — Wirzburg ne dit pas seulement qu'il est « moine dans le prieuré de Rougemont ». Il ajoute que son livre est imprimé « sous Louis, comte magnifique de Gruyère »¹⁵). Pourquoi, s'il imprimait son livre à Genève, Wirzburg mentionnerait-il le comte de Gruyère ? Quelles raisons aurait-il de le faire ? Que viendrait faire ce souverain dans un livre paraissant à Genève ? Si Wirzburg nomme le comte, c'est qu'il vivait dans ses Etats et qu'il désirait mettre l'œuvre sous sa haute protection. Alors, pourquoi ne pas admettre tout simplement que le

¹⁴) Dans le calendrier de 1479, Wirzburg s'intitule simplement *dompnum* (= dominum), « maître ». Dans le *Fasciculus* il s'appelle *fratrem*, « frère ». On peut croire qu'en 1479 il était encore clerc et qu'il est entré dans les ordres entre 1479 et 1481.

¹⁵) Il s'agit de Louis I, fils de François I, comte de 1475 à 1492.

Jobānes scripsit in alia greco symōe. In pncipio Lucas scripsit in grecia sermōne greco. Jhsit in dī
erat verbū. et verbū erat dē.

Ego sum lux mudi. q̄ sequitur me n̄ ābulat in te
nebris dē. Ego sum q̄ testionū phibeo de me
ipso. et testionū phibet de me p̄. Ego sum pa
stor bon⁹. et cognosco meas. et cognoscūt me
mee. Ego sum via. veritas et vita. nemo venit
ad p̄res nisi p̄ me. Ego sum vitis vera dē.



Amen amen dico vobis. celum et terra transibūt. verba autē mea
non transibūt. Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit. Qui
vero non crediderit cōdannabitur. Quod vobis dico. omnis d̄
co. Vigilate. nescitis enī quādo dñs veniet dē. Sol contenebrya. et
luna non dabit splendores suos. Et tunc videbūt filiū dñi venientē
in nubibus celi dē.



Ego rogavi p̄ te p̄tre. ut nō deficiat fides tua. et tu aliquādo cō
fessus confirma fratres tuos. Qui maior est in vobis. sit sicut mi
nor. Ego aut in medio vestri sit sicut qui ministrat. Videte ne se
ducamini. Quis enī venient in noīe meo dīctas. quia ego sum. No
lite ergo ire post illos. In p̄dantia vestra possidebitis animas ve
stras. et cetera.



Eccē ego mitto vos sicut oves in medio lupo
rum. elliote ergo prudentes sicut ser dē. Tolli
te timere eos qui occidunt corpus. aīa; aut n̄ po
ssunt occidere. Sed potius timete q̄ po
tēst et aīa; et corpus p̄dere in gehēna. Omnis
q̄ confitetur me corā hoīb⁹. confitebitur dē.



Marcus scripsit in italia.

sermōne tamē greco. Inītiū evangelij ihesu xpi

Matthaeus scripsit in iudea be

braice. Liber generatiōis ihesu xpi filij david

Gravure sur bois de l'édition : Rolevnick, Fasciculus, Rougemont 1481.
(Le Sauveur entouré des douze disciples; aux coins, les quatre évangélistes.)

moine était à ce moment dans le prieuré de Rougemont, qui faisait partie des domaines du comte de Gruyère ?

Enfin — chose curieuse — l'exemplaire du *Fasciculus Temporum*, édition de Wirzburg, que possède la bibliothèque publique de Soleure, a une reliure très ancienne. Par une série de déductions fort ingénieuses, Dufour arrive à démontrer que la reliure de cet exemplaire a été faite au moment de l'impression du livre, et dans la même localité ou dans un endroit voisin. Or il se trouve que les demi-feuillets de garde de la reliure sont en parchemin, et ce parchemin est un acte manuscrit passé à Fribourg le 11 décembre 1380. (On employait souvent les vieux parchemins pour faire des reliures.) Ne serait-il pas bizarre que, pour un livre imprimé à Genève, on se soit servi d'un parchemin daté de Fribourg ? C'est possible évidemment. Mais il paraît beaucoup plus naturel d'admettre que le parchemin qui a servi à relier le volume était tout près, dans le voisinage, et Fribourg — à cette époque surtout — était beaucoup plus près de Rougemont que de Genève. On peut regarder comme un fait probable — Dufour écrit : « un fait certain » — que le vieil exemplaire de la bibliothèque de Soleure a été relié à Fribourg, ou à Rougemont même, par un relieur que le monastère avait fait venir de Fribourg¹⁶).

(A suivre.)

¹⁶) L'exemplaire du Musée du Vieux-Pays d'Enhaut a appartenu à l'abbé Gremaud, qui l'avait acheté à Gaullieur; il se trouvait autrefois dans la bibliothèque des Cordeliers de Fribourg. La reliure est fort ancienne, mais ne paraît pas être contemporaine de l'impression du livre et pourrait dater du début du XVI^e siècle. La demi-feuille de garde est en parchemin, couvert de textes hébraïques que nous ne sommes pas parvenus à dater. Par contre, la feuille de garde en papier, qui précède le texte imprimé, est intéressante : elle est d'une autre qualité que le papier imprimé et porte un autre filigrane (la grappe de raisin, C. M. Briquet, Les Filigranes, n° 13 020). Elle doit dater d'une époque comprise entre 1496 et 1525 et provenir des battoirs de la Glâne et de Marly, près de Fribourg; tout porte à croire qu'elle est contemporaine de la reliure. Ces constatations, sans fournir en elles-mêmes un argument décisif, viennent encore appuyer la thèse de Dufour.

tribus. etiam impator: cum cepit cum cardinalibus. et per .ij. menses in vinculis tenuit. et scisma habuit. In omnibus tamen triumphauit. et gloriosus et pacificus finem habuit. sepultus rome in ecclesia sancti saluatoris. Et ecclesia rectissime compatiuntur hunc quem creuit et decreuit. et quasi deficere videtur. sed tamen ad plenum reuertitur. propter illuminationem solis eterni. qui est christus dominus sponsus eius.

Scisma .xvij. ecclesie fuit inter paschales. .ss. et tres prelatos scilicet albertum. amulphum. et theodericum. qui fauore impatoris creuerunt se. sed mala morte perierunt. et paschalis obtinuit. quia iuste electus fuit. et deus fuit pro eo.

Quo camotensi. episcopus abbatem copulauit decretum Odo cistellensis incepit sub berdingo apostolicum per Fridonem. et post cum hugo catalaunensi. abbate. Et nota quod non equo: dies incepit. post quem gracinus etc.

Hugo cluniacensis. abbas vir sanctus et pietatis visceribus totus affluens. reuelatione diuina templum monasterii cluniacensis. virtute dei non arte virili venustissime ampliavit sicut hactenus cernitur. ob hoc multorum monasteriorum preestitit. qui tunc in diuersis mundi partibus constiterant. et ecclesie cluniacensis. subiciebantur. propter famam sanctitatis sanctorum monachorum qui tunc ibidem conuersabantur. ob hoc etiam inclitissimos habuit discipulos inter quos valde sanctus monachus. ad almaniam per reformationem regularis vite directus multis miraculis claruit.

Rolevnick, Fasciculus, Rougemont 1481, f. 81. Textes des deux éditions différentes. La mention de la fondation du couvent de Rougemont (la dernière ligne ci-dessous) manque dans quelques éditions.

Hic paschalis diligenter laborauit pro ecclesia contra impatores et reges. super resignatione investiture episcoporum et abbatum. et satis profecit. Multa etiam perpeius est a falsis fratribus. etiam impator: cum cepit cum cardinalibus. et per .ij. menses in vinculis tenuit. et scisma habuit. In omnibus tamen triumphauit. et gloriosus et pacificus finem habuit. sepultus rome in ecclesia sancti saluatoris. Et ecclesia rectissime compatiuntur hunc quem creuit et decreuit. et quasi deficere videtur. sed tamen ad plenum reuertitur. propter illuminationem solis eterni. qui est christus dominus sponsus eius.

Scisma .xvij. ecclesie fuit inter paschales. .ss. et tres prelatos scilicet albertum. amulphum. et theodericum. qui fauore impatoris creuerunt se. sed mala morte perierunt. et paschalis obtinuit. quia iuste electus fuit. et deus fuit pro eo.

Quo camotensi. episcopus abbatem copulauit decretum Odo cistellensis incepit sub berdingo apostolicum per Fridonem. et post cum hugo catalaunensi. abbate. Et nota quod non equo: dies incepit. post quem gracinus etc.

Hugo cluniacensis. abbas vir sanctus et pietatis visceribus totus affluens. reuelatione diuina templum monasterii cluniacensis. virtute dei non arte virili venustissime ampliavit sicut hactenus cernitur. ob hoc multorum monasteriorum preestitit. qui tunc in diuersis mundi partibus constiterant. et ecclesie cluniacensis. subiciebantur. propter famam sanctitatis sanctorum monachorum qui tunc ibidem conuersabantur. ob hoc etiam inclitissimos habuit discipulos inter quos valde sanctus monachus. ad almaniam per reformationem regularis vite directus multis miraculis claruit. Monasterium Rubeimontis fundatum ab incolis loci illius. et per willerium comitem gracie totum